



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE



Mouvement
Européen
France



Union of European Federalists
Union Europäischer Föderalisten
Union des Fédéralistes Européens
UEF France

Charte d'engagement européen

Une initiative de la société civile européenne à l'attention des listes candidates
aux **élections municipales 2026 en France**.

L'Europe commence dans nos communes

L'esprit européen se façonne chaque jour, dans nos communes, dans nos quartiers, dans nos écoles et nos associations. C'est là, au plus près des citoyens et des citoyennes, que se vit **l'Europe concrète**, celle de la solidarité, de la démocratie et du vivre-ensemble.

Dans un contexte de montée de l'euroscepticisme et de désinformation, alors que beaucoup de citoyens perçoivent mal le lien entre l'Union européenne et leur vie quotidienne, les **élus municipaux ont un rôle essentiel à jouer pour rendre l'Europe visible et concrète**.

Nous sommes convaincus que la commune et les intercommunalités sont en effet l'un des échelons territoriaux les plus adaptés pour agir :

- Elles disposent des moyens les plus diversifiés et les plus complets pour initier des actions culturelles, éducatives ou citoyennes en faveur du projet européen ;
- Elles bénéficient d'une forte légitimité populaire et d'un lien de confiance durable avec les habitants ;
- Elles sont les plus à même de valoriser l'impact de l'Union européenne sur le plan local.

Nous, organisations de la société civile (*Jeunes Européens - France, Mouvement Européen - France, Union des Fédéralistes Européens - France*), appelons les élus et élues à **faire de leurs communes les premiers maillons de la démocratie européenne**, à construire ensemble des municipalités ouvertes, solidaires et engagées, où chaque citoyen, chaque citoyenne, chaque Européen et chaque Européenne puisse trouver sa place. **C'est pourquoi, nous invitons les listes candidates aux élections municipales 2026 à affirmer leur engagement européen en signant la présente charte**. Elle permet aux listes candidates de tous horizons politiques, convaincues par le projet européen, d'affirmer leur attachement aux valeurs fondamentales qui sont le socle de la construction européenne et de s'engager à déployer, une fois élues, des actions en faveur de la citoyenneté européenne dans leur commune.

La charte d'engagement constitue, à terme, une **porte d'entrée vers le réseau du Label Ville européenne**, réseau français de communes engagées pour la démocratie et la citoyenneté européennes, porté par nos trois associations.



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE



Mouvement
Européen
France



Union of European Federalists
Union Europäischer Federalisten
Union des Fédéralistes Européens
UEF France

Charte d'engagement européen

Une initiative de la société civile européenne à l'attention des listes candidates
aux **élections municipales 2026 en France**.

La liste candidate Clamart Ensemble

dans la commune de Clamart (92)

représentée par David Huynh

affirme son attachement à la construction européenne, aux valeurs et droits fondamentaux en Europe. Elle s'engage, une fois élue, à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la citoyenneté européenne, parmi lesquelles :

- * **Désigner un élu ou une élue délégué aux relations européennes** (et un référent dans les services de la mairie quand cela est possible).
- * **Informier et accompagner les citoyens et citoyennes européens** résidant dans la commune pour accéder à leurs droits (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes).
- * **Mettre en avant les programmes et financements européens** (Erasmus+, Corps européen de solidarité, fonds de cohésion) et leurs retombées locales.
- * **Organiser au moins un événement annuel pour promouvoir la citoyenneté européenne** dans la commune (conférence, exposition, atelier pédagogique, fête de l'Europe, etc).
- * **Encourager la mobilité**, les échanges scolaires et les jumelages avec d'autres communes européennes.
- * Organiser une action visant à **accueillir ses nouveaux habitants et habitantes européens** et extra-européens.
- * **Soutenir les associations** et organisations d'éducation populaire qui promeuvent la citoyenneté européenne.
- * **Intégrer la dimension européenne** dans les commémorations nationales (par ex. 8 mai, 11 nov.) rappelant que la construction européenne est un projet de paix.
- * **Arborer le drapeau européen** sur le fronton de sa mairie et de lieux publics.

En s'engageant à mettre en œuvre ces actions, la commune pourra prétendre au **Label Ville européenne**, décerné aux communes qui s'engagent pour sensibiliser au projet européen.

Date, lieu, signature : 28 février 2026, Clamart